

Québec, le 20 février 2008

Monsieur Jean-Claude Marron
Directeur du projet
BFI Usine de triage Lachenaie Ltée
3779, chemin des 40-Arpents
Lachenaie (Québec) J6V 1A3

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie
(secteur nord) (DQ23)

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Concernant la procédure de contrôle des matières radioactives appliquées au LET de Lachenaie.

L'étude d'impact (PR 3.1 p. 2-35) précise qu'il y a trois balances au LET.

À la lecture du document DA34 il semble que les détecteurs de radioactivité soient installés qu'aux balances 1 et 3, est-ce le cas?

Est-il possible qu'un camion puisse entrer sur le lieu d'enfouissement en passant sur une balance qui n'est pas munie d'un détecteur de radioactivité ? Expliquer.

Ces trois balances sont-elles toutes équipées de détecteurs de radioactivité ou est-ce que l'une d'entre elle ne sert qu'à peser les camions sortant du LET?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 26 février prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission